

vauz de construction des nouvelles remises-débarcadères, exécutés par MM. Charpentier & Chartrand, entrepreneurs, selon les plans et devis préparés par M. L.-R. Montbriant, architecte, et il est en conséquence

*Résolu:* De remettre à MM. Charpentier & Chartrand le dépôt de \$1,000 qu'ils ont fait entre les mains du trésorier de la Ville, en garantie de l'exécution du contrat pour les travaux en question.

—Le surintendant présente un rapport demandant qu'un tuyau de renvoi soit ajouté à chacune des remises-débarcadères, au marché à bestiaux de l'Est.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

*Résolu:* Que M. C.-E. Thibault, plombier, soit autorisé à faire ce travail.

—Au sujet de certains travaux exécutés au marché à bestiaux de l'Est, il est proposé par M. l'échevin Bumbray, et

*Résolu:* Que M. L.-R. Montbriant, architecte, et MM. Côté & Marsan, entrepreneurs, soient priés de bien vouloir se présenter devant la Commission à sa prochaine séance.

*Résolu:* Que le surintendant soit autorisé à demander des soumissions pour certains travaux à faire exécuter au-dessous de l'escalier de fer, sur la nouvelle pièce du marché LeRoyer.

—D'après le rapport du surintendant, il est

*Résolu:* De demander des soumissions pour certains travaux au mur de brique, et autres travaux devant être exécutés au marché Saint-Laurent.

*Résolu:* De présenter un rapport au Conseil, demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$100 du crédit voté pour réparations générales du marché Bonsecours et de l'appliquer au crédit voté pour travaux permanents au marché Saint-Laurent.

—M. l'échevin Larivière, président de la Commission de la Voirie, se présente devant la Commission, accompagné de M. Duncan Macdonald, surintendant-général de la Cie "Montreal Street Railway", et soumet un rapport de sa Commission, avec plan annexé, demandant de concourir dans le projet de l'établissement, sur le terrain du marché à bestiaux de l'Est, d'une voie de prolongement de la ligne de la rue Frontenac, jusqu'à la voie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

*Résolu:* De concourir dans la recommandation faite par la Commission de la Voirie, en insérant les amendements suivants dans ledit rapport et plan, savoir:

1° Que le plan soit modifié de manière à établir la voie le long du côté Sud de la bâtisse de la pesée et du terrain occupé par M. A. Lebeau, hôtelier, locataire de la Cité, au lieu de passer sur le côté Nord, en face de ladite pesée et dudit hôtel Lebeau, tel qu'il est démontré sur le plan actuel.

2° Que ladite Compagnie soit tenue responsable de tout accident à la personne, dommage à la propriété, empiètement, privation ou gêne dans la jouissance ou autrement ainsi que de toutes les poursuites ou actions en dommages qui pourraient être intentées par ledit M. Lebeau, locataire actuel, par suite de la vibration causée par le passage des chars de ladite Compagnie à cet endroit.

3° Que la permission ainsi accordée soit révocable en aucun temps, à la discrétion de la Commission des Marchés, et ladite Compagnie "Montreal Street Railway" soit obligée d'enlever ses voies et de remettre les lieux dans leur état primitif, sans qu'elle puisse réclamer aucune compensation de ce chef, et que ledit rapport et plan ainsi amendés, soient adoptés. (M. l'échevin Lévy, dissident.)

*Ajournement.*

.. A. LEBLANC,  
Secrétaire.

**CONSEIL MUNICIPAL**

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 28 septembre (D'après les minutes du Conseil, Vol. 167, page 92)

Son Honneur le Maire H. Laporte, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Couture, DeSerres, Bastien, Leclaire, Proulx, Paquin et Duquette.

new landing-sheds executed by Messrs. Charpentier & Chartrand, contractors, according to the plans and specifications prepared by Mr. L. R. Montbriant, architect, and it was accordingly

*Resolved:* To refund Messrs. Charpentier & Chartrand their deposit of \$1,000 made with the City Treasurer as security for the due performance of the work in question.

—The superintendent presented a report, asking that a waste-pipe be added to each of the landing-sheds at the Eastern cattle market.

On motion of Ald. Couture, it was

*Resolved:* That M. C. E. Thibault, plumber, be entrusted with this work.

—Anent certain work performed at the Eastern cattle market, Ald. Bumbray moved, and it was

*Resolved:* That Mr. L. R. Montbriant, architect and Messrs. Côté & Marsan, contractors, be requested to be present at next meeting of this committee.

*Resolved:* That the superintendent be authorized to invite tenders for work to be done beneath the iron staircase on the new LeRoyer market place.

—In conformity with the superintendent's report, it was *Resolved:* To invite tenders for doing certain work to the brick wall, and other work at St. Lawrence market.

*Resolved:* That a report be made to Council, asking to be authorized to vary \$100 from the appropriation voted for general repairs to Bonsecours market, and to apply the same to permanent work at St. Lawrence market.

—Ald. Larivière, chairman of the Road Committee came before the committee accompanied by Mr. Duncan McDonald, general-superintendent of the Montreal Street Railway Co., and submitted a report thereunto attached, asking the committee to concur in the contemplated laying of a track, by the said Company through the property of the Eastern cattle market, as an extension of the Frontenac street-car line, to the Canadian Pacific Railway Company's property.

On motion of Ald. Couture, it was

*Resolved:* To concur in the recommendation made by the Road Committee by inserting the following amendments in said report and plan, to wit:

1° That the plan be so modified as to lay the track along the South side of the scale house and of the land occupied by Mr. Lebeau, hotelkeeper, lessee of the City, instead of passing on the North side, in front of said scale-house and the Lebeau hotel, as shown on the present plan.

2° That said Company be held responsible for all accidents to any person, for damage to property, encroachment, loss or inconvenience in enjoyment or otherwise, as well as for all prosecutions or actions for damages that might be brought by said Mr. Lebeau, present lessee or any other person now and in the future, by reason of the vibration caused by the passing of the said Company's cars at that point.

3° That said permission be revocable, at any time, at the discretion of the Market Committee, and that said Montreal Street Railway Company be obliged to remove said track and to restore said premises to their original state without being entitled to claim any compensation whatever on that account, and that said report and plan thus amended be adopted. (Ald. Lévy, dissenting.)

*Adjourned.*

.. A. LEBLANC,  
Secretary.

**CITY COUNCIL**

Report of Special Meeting, held the 28th of September. (According to the minutes of Council, Vol. 167, Page 92.)

His Worship the Mayor, H. Laporte in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Couture, DeSerres, Bastien, Leclaire, Proulx, Paquin and Duquette.